



HAL
open science

Licence Bidisciplinaire lettres - histoire de l'art

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Bidisciplinaire lettres - histoire de l'art. 2015, Université
Lumière - Lyon 2. hceres-02037518

HAL Id: hceres-02037518

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037518v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence Bidisciplinaire lettres/histoire de l'art

- Université Lumière - Lyon 2

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Lettres, sciences du langage, arts

Établissement déposant : Université Lumière - Lyon 2

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Bidisciplinaire lettres/histoire de l'art*, anciennement parcours de la licence de Lettres de l'Université Lumière - Lyon 2, désormais autonome, s'appuie notamment sur les ressources de deux licences : celle de *Lettres* et celle d'*Arts du spectacle*. Elle a pour objectif de préparer aux métiers de la médiation, du patrimoine et de l'animation culturelle en associant les compétences rédactionnelles et la maîtrise de la langue française aux acquis disciplinaires en histoire de l'art. Elle initie également à la recherche dans le domaine très spécialisé des relations du texte et de l'image.

La formation, qui repose sur un socle commun bidisciplinaire fort, présente une spécialisation progressive sur trois ans : des enseignements transdisciplinaires s'ajoutent en deuxième année de licence (L2) et en troisième année de licence (L3) - dont certains, comme « Littérature et arts visuels », sont mutualisés avec la licence de *Lettres modernes*. Quant à la spécialisation en histoire de l'art, elle s'effectue en L3 sous la forme d'enseignements professionnalisants. Ces enseignements, liés notamment aux pratiques patrimoniales, prennent appui sur des partenariats avec des institutions régionales et tirent parti d'un riche environnement culturel.

Avis du comité d'experts

Le cursus, qui repose sur une double formation clairement articulée entre les lettres et l'histoire de l'art, met en œuvre une spécialisation progressive sur trois ans en ménageant un remarquable lien entre l'acquisition des connaissances dans les deux disciplines, mais aussi dans les domaines conjoints du numérique, du droit administratif de l'art ou de la propriété artistique. Il offre en outre une formation pré-professionnalisante en L3, assurée, d'une part, par des enseignements appropriés et, d'autre part, par l'offre de Projets Libres sous Contrat ou de stages en milieu socio-culturel. Il répond ainsi parfaitement au double objectif qu'il affiche : initier soit à la recherche (dans le domaine désormais en pointe des relations du texte et de l'image), soit aux métiers de la médiation, du patrimoine, ou de l'animation culturelle (entrée en master professionnel ou préparation aux concours des musées et du patrimoine ou des bibliothèques).

En appui sur deux licences monodisciplinaires (Lettres et Arts du spectacle), que l'étudiant peut rejoindre à tout moment, cette formation a pour atout les liens solides qu'elle a su tisser avec le riche environnement socio-culturel de la région : Musée des moulages, Association « Les Edites » (Roanne), Salon du Livre d'artiste et de l'édition d'art, Parc de la Tête d'Or, Bibliothèque municipale de Lyon Part-Dieu, etc., pour la réalisation de projets spécifiques et concrets (fabrication de dossiers iconographiques, plaquettes de présentations, travail de médiation, etc.). Des liens existent aussi avec le master professionnel *Edition d'art et livre d'artiste* de l'Université Jean Monnet Saint-Etienne -UJM.

L'équipe pédagogique est bidisciplinaire, elle est composée pour l'essentiel d'enseignants-chercheurs titulaires et de professionnels (l'un d'entre eux - le chargé de médiation à la Biennale d'Art contemporain de Lyon - assure un enseignement de 21 heures).

Le pilotage de la formation est assuré par deux instances : une commission pédagogique qui comprend un représentant de chaque discipline (Lettres et Arts du spectacle) et un représentant des TICE (Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement). Elle examine les demandes d'accès en L2 et L3 et est chargée de préparer la rentrée ; le conseil de perfectionnement, composé d'enseignants et de personnels administratifs, qui analyse les résultats et harmonise les programmes. Les jurys d'examen, quant à eux, comprennent un président, deux enseignants-chercheurs et deux membres extérieurs (SCIUO-IP - Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle - ou personnel administratif). Le pilotage est donc clairement structuré et

assure un suivi et une analyse effectifs de la formation. Les étudiants ne sont pas partie prenante de ce dispositif, mais sont reçus sur demande. Il pourrait être judicieux de prévoir l'intégration officielle de représentants des étudiants dans le conseil de perfectionnement.

L'attractivité de cette formation est réelle et les flux sont stables (63 inscrits en 2013), notamment en raison de la place qu'elle accorde aux professionnels. On note une baisse d'effectifs sensible entre la L1 et la L2, seuls restant en L2 les étudiants qui choisissent véritablement la formation bidisciplinaire, soit à peine 1/3 (en 2013, 21 inscrits en L2). Toutefois la L2 et la L3 peuvent s'enrichir de nouveaux arrivants (BTS tourisme, études d'Infographie, d'arts appliqués ou élèves des classes préparatoires ou de la filière « Arts » de l'ENS de Lyon) et l'on remarque une grande stabilité entre la 2^{ème} et la 3^{ème} année (en 2013, 20 inscrits en L3). De même, si le taux de réussite en L1 est inférieur à 50 %, en revanche il est d'environ 80 % en L2 et peut atteindre 100 % en L3 (2012).

A l'issue de ce cursus, la poursuite d'études est privilégiée, le plus souvent en histoire de l'art et patrimoine ou en médiation culturelle. De fait, la formation permet, soit de s'orienter vers les masters recherche (*Lettres*, ou *Histoire de l'art*), soit vers les masters professionnels (type « Médiation culturelle », « Gestion des projets culturels », « Patrimoine », « Culture de l'image et de l'écrit », etc.), soit encore vers des écoles (concours : type Ecole du Louvre, ou INP - Institut national du patrimoine). Dans le cas plus rare d'une insertion professionnelle immédiate, il n'existe pas d'enquête auprès des diplômés, mais les retours partiels témoignent d'une réelle diversité des débouchés : métiers de la médiation, du patrimoine, de l'édition ou réorientation vers les concours de l'enseignement.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	L'équipe pédagogique est pour l'essentiel constituée d'enseignants-chercheurs ou de doctorants allocataires en appui sur des laboratoires reconnus. En L3, certains des ateliers sont en lien avec la thématique ou les activités de ces laboratoires de recherche.
Place de la professionnalisation	Les cours transdisciplinaires ont pour objectif de dispenser divers méthodes ou contenus préprofessionnalisants et « l'enseignement d'ouverture » en L2 offre des ateliers organisés par le SCIUO. En L3, l'enseignement de « Politiques culturelles » présente les métiers liés au patrimoine et à la médiation culturelle. Cette dernière année joue en outre un vrai rôle de préprofessionnalisation grâce à un atelier de suivi de projet et à la validation possible de stages en entreprise.
Place des projets et stages	Les stages et les « Projets Libres sous Contrat » sont optionnels, mais strictement encadrés et évalués : par la Mission Stage de l'université et le suivi d'enseignants en lien avec les institutions locales ou régionales.
Place de l'international	Le dossier ne présente pas réellement de fait saillant. Comme pour les autres licences, la mobilité est encouragée (notamment en L3) : conventions Erasmus ou bilatérales. Les « entrants » sont peu nombreux. Les partenaires internationaux et les liens avec les structures universitaires, patrimoniales ou muséales hors de France sont inexistantes.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement concerne les néo-bacheliers, en outre la filière s'enrichit de nouveaux arrivants en L2 et L3 (BTS tourisme, études d'Infographie, d'arts appliqués, élèves des classes préparatoires ou de la filière « Arts » de l'ENS-LSH). Il est possible de réintégrer à tout moment une formation monodisciplinaire (<i>Lettres</i> ou <i>Arts du spectacle</i>), de choisir une double licence ou de se réorienter en fin de 1 ^{ère} année. Cette formation bénéficie en outre du dispositif plus général d'aide à la réussite de l'université (tutorat, dispositions spéciales, etc.). Une grande attention est portée à la réussite du projet professionnel.

<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>L'enseignement est en présentiel. Un enseignement des TICE est prévu en L1 et L3, avec la possibilité de choisir, au semestre 5, l'enseignement « d'ouverture » : « Traitement informatisé du texte et de l'image », qui prépare aux logiciels InDesign ou Photoshop, par exemple.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>On pratique le contrôle continu, fondé sur des exercices académiques, mais aussi plus diversifiés, en fonction des modules de spécialité (dossiers, plaquettes, rapports de stage, etc.). Les jurys d'examen sont clairement structurés.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Il n'existe pas de dispositif en place de manière globale. Une réflexion sur ce sujet est en cours au sein de l'université ; Il n'existe pas non plus de livret de l'étudiant. Le supplément au diplôme n'est délivré de manière systématique que depuis 2014 (il peut débiter à partir de la promotion 2011-2012).</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Il est assuré par les enquêtes des services centraux de l'université et les résultats sont pris en compte dans la réflexion sur l'autoévaluation de la formation. Si les réorientations sont nombreuses à l'issue de la L1 (tronc commun), le taux de réussite est très élevé en fin de L3 (plus de 80 %, voire 100 %), pour des effectifs en dessous de 20 étudiants. Pour la poursuite des études après la L3, seule la mention « à l'Université de Lyon 2 » est mentionnée. Ce qui est fort dommage, car on ne peut connaître le pourcentage d'étudiants poursuivant leurs études en master hors de Lyon 2. De plus, les chiffres ne concernent que l'année 2011-2012. Aucun renseignement n'est communiqué sur l'insertion professionnelle après la L3.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Un conseil de perfectionnement (enseignant, professionnels et personnels administratifs) se réunit deux fois par an pour analyser les résultats aux examens et organiser les programmes. Depuis 2004, les étudiants en licence à l'Université Lyon 2 sont sollicités pour répondre à une enquête d'évaluation de la formation. Les résultats sont communiqués aux responsables uniquement lorsque le taux de réponse est significatif. Dans le cas de cette licence bidisciplinaire, les résultats ne sont pas exploitables, car le taux de réponse est trop faible.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- La solide formation bidisciplinaire, assurée par une équipe pédagogique compétente, constitue un atout majeur de cette licence.
- L'intervention de professionnels et la collaboration effective avec l'environnement socio-culturel de la région sont les garants d'une sérieuse préprofessionnalisation.
- Les débouchés proposés sont variés.
- Le pilotage de la formation, qui ménage de multiples passerelles permettant des réorientations, est rigoureux.
- Le dossier est clair, analytique et complet.

Points faibles :

- L'absence des étudiants dans les instances de pilotage.
- L'absence d'ouverture (ni théorique, ni pratique, ou tout simplement de « sensibilisation ») à l'international.

Conclusions :

Il s'agit d'une formation riche, solide et véritablement préprofessionnalisante, qui prépare parallèlement à la recherche grâce à la richesse de ses enseignements fondamentaux en Lettres et en Histoire de l'art. Les flux très honorables, le taux de réussite très satisfaisant en L2 et L3 ainsi que la variété des débouchés sont à souligner.

Il est important de maintenir la parfaite visibilité de cette formation et de la développer au niveau international s'agissant de domaines et de secteurs professionnels dont le rayonnement dépasse le territoire national.

Enfin, bien que bénéficiant d'un solide pilotage, il paraît nécessaire d'associer les étudiants et anciens diplômés aux instances de suivi et d'évaluation de la formation.

Observations de l'établissement

HCERES – RAPPORT D’EVALUATION – Observations de portée générale

Licence de Lettres modernes Histoire de l’art:

Les enjeux préprofessionnalisants de ce parcours de licence ont bien été perçus et soulignés les membres de l’HCERES, dont le rapport ouvre deux perspectives qui seront prises en compte dans le futur contrat quinquennal au sein de la mention « Humanités » : tout d’abord un renforcement des échanges à l’international, même si la bivalence du parcours ne trouve que peu d’équivalents à ce cursus hors de France ; mais aussi une meilleure intégration des étudiants au sein des instances de suivi et d’évaluation de la formation.

Directeur ou Doyen de la composante

Jean-Luc MAYAUD
Président de l’Université Lyon 2

